



Rapport d'activité des Vert·e·s vaudois·es

Exercice juin 2022 – mai 2023

Table des Matières

1. Rapport du Bureau.....p.3
2. Rapport du groupe des Vert·e·s au Grand Conseil.....p.4
3. Rapport du conseiller d’Etat.....p.6
4. Rapport des conseillères nationales, du conseiller national et de la conseillère aux Etatsp.9

Rapport d'activité du Bureau pour l'année 2022-2023

Le bureau s'est fortement renouvelé en juin, avec une nouvelle présidence et vice-présidence et 5 nouveaux.elles membres du bureau.

Pour réfléchir à son fonctionnement, ses priorités pour l'année ainsi que la réalisation des campagnes à venir, le bureau a réalisé une journée au vert dans le magnifique cadre de Champittet. Nous avons notamment pu mettre en œuvre une gestion partagée des tâches, avec des dicastères différents (voir le schéma sur le site des Vert.e.s vaudois.es).

Le bureau a tout de suite été mis dans le bain des élections fédérales avec l'organisation de l'assemblée générale pour les candidatures au Conseil d'Etat. Une assemblée où plus de 180 membres étaient présent.e.s, signe du dynamisme de notre mouvement.

Le bureau a mis comme priorité d'inclure au mieux les différentes sections, notamment leurs (co)-président.e.s. Pour cela, le bureau a rencontré plusieurs comités de sections et va continuer ce travail l'année prochaine. Des séances plus régulières avec les président.e.s de section ont été organisées, en visioconférence et en présentiel. Une matinée participative a notamment été réalisée pour réfléchir à l'organisation des fédérales et aux actions à réaliser. Ce fut aussi l'occasion pour les différents président.e.s de section, où il y a eu un tournoi ces quelques dernières années et après la pandémie qui a fortement réduit nos réunions. La stratégie aux fédérales a continué à occuper le bureau en 2023, avec l'appel aux candidatures pour les fédérales et l'assemblée générale pour les désigner. Cette dernière fut aussi l'occasion de voter pour nos quatre thèmes de campagne (énergie renouvelable, économie verte, biodiversité et égalité). Nos 19 candidat.e.s sont prêt.e.s à faire campagne et on se réjouit !

En parallèle à tout le travail sur les fédérales, le bureau a aussi organisé la campagne pour notre initiative cantonale sur le climat – à l'aide d'un comité ad hoc qui l'a aidé à réfléchir notamment aux questions de communication sur le sujet. Notre initiative étant soutenue par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat, nous avons bon espoir que le résultat sera positif le 18 juin prochain.

Les bons résultats des Vert.e.s ainsi que l'arrivée de nombreux nouveaux membres a permis d'ouvrir un poste de chargé de communication. Nous avons le plaisir de pouvoir compter sur les compétences de Raphaël Dupertuis depuis le 1er janvier 2023 à hauteur de 50%. Cette année fut aussi l'occasion de raffermir nos liens avec les Jeunes Vert.exs vaudois.es (en mettant en place des rencontres régulières) et les Vert.e.s suisses (une rencontre à Lausanne avec la présidence suisse et une visite à nos élu.e.s à Berne). Des coordinations importantes en année d'élection fédérale !

Les Vert.e.s ont aussi participé à plusieurs consultations sur des lois cantonales : révision de la loi cantonale sur la santé publique (janvier 2023), Avant-projet de loi modifiant la loi sur la santé publique du 29 mai 1985 avec l'ajout de l'article 71a interdisant les pratiques visant à modifier l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre d'autrui (septembre 2022) et Avant-projet de révision partielle de la loi pénale vaudoise concernant la répression de la mendicité (août 2022). Le bureau remercie toutes les personnes qui l'ont aidé dans la rédaction de ces prises de position.

Pour le Bureau
Alice Genoud,
Présidente

Rapport d'activité du groupe parlementaire des Vert-e-s 2022-2023

Contexte politique

Cette année est la première de la nouvelle législature. Ces moments sont toujours un peu particuliers : comme à chaque fois environ un tiers du parlement a été renouvelé. Les changements sont d'autant plus perceptibles que la droite a regagné la majorité au Conseil d'Etat, alors que les fronts au Grand Conseil sont restés sensiblement les mêmes : le bloc UDC-PLR a perdu un siège et occupe 73 sièges sur 150, soit pas loin de la majorité, mais pas tout à fait. En d'autres termes, si nous sommes uni·e·s, toute la gauche ainsi que les vert·libéraux, nous pouvons gagner. Cela s'est vérifié quelques fois, sur certains sujets notamment énergétiques, mais pour les sujets sociaux ou sociétaux, le groupe vert·libéral s'est passablement droitisé par rapport à la dernière législature et ne fait que rarement preuve d'une grande cohérence interne.

Votes importants

La législature a commencé fort avec l'adoption d'une loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager assez ambitieuse et ceci à une très confortable majorité. Les Vert-e-s étaient satisfait·e·s du résultat de ce travail important des services de l'Etat, le projet analysé en commission, porté lors de la dernière législature par Béatrice, le premier défendu sous la nouvelle par Vassilis, ayant rencontré un large approbation.

Il a été suivi quelques temps par l'adoption in extremis, après des débats plus que houleux qui ont failli faire retomber le canton de trente ans en arrière..., de la modification de la loi sur les chauffages électriques. Cette question s'est avérée très controversée du fait que, en séance plénière, certain·e·s repré-sentant·e·s du PLR, manifestement en désaccord avec le vote de leurs commissaires, ont lancé une fronde pour soi-disant « sauver les seniors » lésé·e·s par les prescriptions légales. A l'inverse de ce qu'une majorité libérale-radical semblait avoir décidé, la droite du parlement a tenté, non sans un certain succès initial, de faire capoter le projet de loi pourtant défendu par le Conseil d'Etat in corpore. A nouveau, l'alliance avec les vert·libéraux, ainsi qu'avec les autres formations de gauche, a permis de sauver le projet. Malheureusement, un autre projet de loi important n'a pas eu cette chance : la loi sur les taxes sur les véhicules à moteur véritable occasion manquée dans notre lutte contre le réchauffement climatique a subi les effets d'une alliance contre nature entre la droite classique et une partie de la gauche centriste. Globalement, bien que la nouvelle loi comporte des aspects intéressants dans ses mécanismes de bonus et de malus, elle demeure très en-deçà des attentes de personnes investies dans la défense de l'environnement. En effet, les malus proposés ne sont pas assez importants pour encourager les achats d'automobiles moins lourdes et moins polluantes, comme la taxation progressive relative à la puissance n'est pas prise en considération. C'est donc dans cette optique que se sont concentrés les amendements verts, afin de bien marquer la différence entre la nécessité de disposer d'un véhicule utilitaire (par ex. agriculture de montagne) et la simple envie de faire usage de cette même puissance dans un cadre totalement inapproprié (par ex. 4x4 en ville). Malgré des propositions raisonnables et modérées se fondant notamment sur des statistiques suisses prouvant que l'usage d'un bon nombre de véhicules du parc automobile helvétique était en lien direct avec le pouvoir d'achat et non avec des besoins concrets avérés, une majorité du parlement dont certain·e·s repré-sentant·e·s de la gauche centriste, déterminant·e·s lors du vote, n'est pas entré en matière. C'est ainsi que la « suvénisation » du parc automobile vaudois n'est donc pas près de s'arrêter.

Enfin, plusieurs objets affaiblissant grandement la LPPPL (loi sur la promotion et la préservation du parc locatif vaudois) sont passés ou sont sur le point d'être adoptés par le Grand Conseil. Il est clair que la droite veut vider cette loi de sa substance malgré son

acceptation populaire. Avec les actrices et acteurs concerné-e-s, nous nous préparons déjà au référendum.

Dépôts Vert·e·s et suite

Evidemment que le nouveau groupe vert du Grand Conseil n'a pas chômé pour cette rentrée politique ! Vous pouvez retrouver tous les dépôts de nos député·e·s sur leur page personnelle.

En voici quelques exemples :

[Postulat Vincent Bonvin - Agissons avec détermination contre le racisme structurel](#)

[Interpellation Martine Gerber - La laine, une ressource agricole gaspillée !](#)

[Interpellation Alice Genoud – Je végétalise, tu végétalises, sauf Plateforme 10 ?](#)

[Motion Yannick Maury - En finir avec les symboles nazis sur sol vaudois](#)

[Postulat Alberto Mocchi - 1,2,3 centimes de plus pour le soleil](#)

[Postulat David Raedler - Pour une mobilité apaisée et réfléchie aux abords des écoles et centres de formation](#)

[Postulat Géraldine Dubuis – Pour une gestion intégrée des eaux intercantonale](#) (à noter que ce dépôt a été possible grâce à une [démarche commune](#) avec des parlementaires Vert·e·s cantonaux de Fribourg, Berne et Neuchâtel)

Certains dépôts verts ont été approuvés par le Grand Conseil pendant cette période, comme par exemple :

- Notre initiative sur le climat qui a été soutenu par le Grand Conseil
- Postulat Yannick Maury et consorts - Pour ne pas regretter plus tard de s'être mis au service d'une collectivité : affiliation au deuxième pilier pour les municipales, municipaux, députées et députés
- Postulat Anne-Laure Métraux-Botteron et consorts au nom de l'Intergroupe F - Pour une meilleure prise en charge psychologique du deuil périnatal
- Postulat Felix Stürner et consorts au nom des Vert·e·s - De l'usage de l'histoire dans le secondaire I vaudois ou comment éviter que cela ne devienne la MER à boire.
- Postulat Rebecca Joly et consorts au nom Les Vert·e·s - Pour que l'Etat soit exemplaire : disparition des chauffages à mazout dans les bâtiments de la CPEV

Par contre, plusieurs de nos dépôts ont été refusés sèchement par la droite avec des arguments plus ou moins de bonne foi. C'est le cas du postulat de Rebecca Joly sur l'Appel du Rhône, de la motion de Sabine Glauser-Krug pour une transparence des votes au Grand Conseil ou encore du postulat d'Alice Genoud pour des passages à petites faune.

Mouvement dans le groupe

C'est un groupe passablement renouvelé qui a commencé à siéger ensemble à la rentrée d'août 2022 ! Rebecca Joly a continué à présider le groupe, assistée de Felix Stürner et de Géraldine Dubuis. Ces dernière et dernier l'ont d'ailleurs remplacée entre mi-octobre et mi-février lors de son congé maternité. Nous avons également eu l'honneur de présider le Grand Conseil durant cette année, avec Séverine Evéquoqz qui s'est brillamment attelée à cette rude tâche !

Rebecca Joly
Présidente de groupe des député·e·s
Vert·e·s

Rapport d'activité 2022-2023 du conseiller d'État

Onze mois – voici déjà 11 mois que j'ai pris la tête du département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES), un dicastère magnifique et riche en politiques publiques d'envergure. Onze mois – c'est à la fois peu, à peine le début de la législature, et déjà beaucoup en termes de découvertes, de réalisations concrètes et parfois, aussi, de décisions difficiles. Tour d'horizon.

A la découverte d'un département protéiforme

Le DES devient le DJES avec mon entrée en fonction. Jeunesse, environnement et sécurité : les trois piliers d'un nouveau département qui rassemble de vastes politiques publiques, à première vue très éloignées les unes des autres. Il faut jongler entre les dossiers, de la Commission de jeunes aux projets d'infrastructures pénitentiaires, en passant par la prochaine école romande de police, les terres polluées à la dioxine, la réforme de la protection civile, la renaturation des cours d'eau ou encore le risque de pénurie énergétique. Au début, j'ai souvent cherché le lien dans cette diversité. Aujourd'hui, je crois l'avoir trouvé. La « protection » est au cœur de l'action du DJES, un département protéiforme, certes, mais dont la mission de protection est partout : protection des enfants, du climat et de la biodiversité, de la population.

Une première loi qui me tient à cœur

Le mois d'août marque l'ouverture de la nouvelle législature. La loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager, concoctée par Béatrice, est la première loi votée par ce nouveau Grand Conseil, à l'unanimité qui plus est ! J'aime y voir un signe prémoniteur, celui d'un nouvel équilibre en faveur de la biodiversité.

Risque de pénurie et préparation de crise

Au milieu de l'automne, deux décrets urgents sont adoptés par le Parlement pour réduire notre consommation d'énergie et mieux connaître le profil des entreprises grandes consommatrices. L'invasion de la Russie en Ukraine combinée à la fragilité de nos systèmes d'approvisionnement énergétique ont fortement augmenté le risque de pénurie en gaz et en électricité. Avec l'Etat-major cantonal de conduite et la Direction de l'énergie, on se prépare à une crise potentielle, car il est indispensable de garantir la continuité des services essentiels. Cette situation démontre avant tout notre dépendance aux importations d'énergie, notre addiction au fossile et notre gourmandise électrique. Le canton doit gagner en autonomie et lutter contre le gaspillage énergétique. Produire local, consommer mieux et moins – tels seront les leitmotifs de la nouvelle loi sur l'énergie.

Des mots pour fixer le cap

Depuis la rentrée, le Conseil d'Etat consacre plusieurs séances à l'élaboration de son Programme de législature, document-cadre qui fixe les objectifs et les grands projets qu'il entend réaliser d'ici 2027. On le présente *in corpore* en novembre, trois mois après le début de la législature.

Dans ce document-clé figurent des orientations claires pour le DJES : la finitude des ressources, la réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, la sobriété, l'économie circulaire, la participation des jeunes, la justice restaurative ou la réinsertion – autant d'engagements qui pavent la voie de nouvelles politiques publiques pour une société plus durable. Je sais que le chemin de la parole aux actes peut être long et semé d'embûches, mais je me réjouis de ces intentions claires qui engagent l'ensemble du Conseil d'Etat.

Vive la participation !

La vie associative vaudoise est riche, variée et contribue fortement à la qualité de vie, au vivre ensemble de notre canton. Les associations de jeunesse font pleinement partie de ce vivier et doivent être soutenues dans leurs projets.

Accompagné de représentant-e-s des scouts et de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes, je présente en novembre une révision de la loi sur le soutien aux activités de jeunesse. En résumé : on renforce les aides aux projets réalisés pour et par les jeunes, et on encourage les citoyen-ne-s de moins de 25 ans à participer à l'élaboration des décisions politiques. La balle est maintenant dans le camp du Parlement !

Un débat fleuve sur les chauffages électriques

Près de 10 ans après le dépôt de l'initiative de l'ancien député vert Jean-Yves Pidoux, le Grand Conseil décide, juste avant Noël, de fixer un délai pour le remplacement des chauffages électriques. Des soutiens financiers viendront en aide aux propriétaires et plusieurs dérogations permettront d'échapper à l'interdiction, notamment en cas de situation financière précaire.

Ce dispositif préfigure celui de la future loi sur l'énergie, qui sera prochainement proposée au Conseil d'Etat. Ce projet de nouvelle loi-cadre proposera des échéances claires pour rénover les passoires énergétiques et remplacer les chauffages à gaz et à mazout, car l'un ne va pas sans l'autre. Elle prévoira aussi des dérogations pour une mise en œuvre pragmatique, ainsi que des aides financières puisées notamment dans le Fonds sur l'énergie « reboosté » à hauteur de 200 millions.

Contre les stupéfiants, des solutions multiples

Le Grand Conseil adopte, dans la foulée, un paquet de mesures pour lutter contre le deal de rue – ces actions agissent aux différents niveaux de la lutte contre les addictions (prévention, thérapie, réduction des risques, répression) et impliquent tous les acteurs socio-sanitaires et sécuritaires du Canton comme des communes. Multiplier les approches pour apporter des réponses à une problématique aussi complexe que le deal de rue est la seule solution intelligente. Le deal de rue a souvent généré des débats électriques – pas cette fois. Les débats ont été sereins, le Parlement a largement soutenu les différentes mesures. On avance.

Mieux protéger les enfants

Le nombre d'enfants suivis par la Direction générale de la jeunesse est en fulgurante augmentation depuis quelques années. Précarisation des familles, complexification des situations, impact du Covid sur la santé mentale des jeunes – les raisons de cette augmentation sont multiples, et les besoins criants. En février, le Conseil d'Etat adopte une première série de mesures de 1.4 million pour soutenir les institutions de protection des mineurs, suivi de 15 millions, pérennes dès 2024, pour revaloriser les salaires de leurs employé-e-s. Puis, en avril, lors du bouclage des comptes 2022, on décide de verser 20 millions de francs supplémentaires au Fonds pour la protection de la jeunesse afin d'étoffer l'offre de prise en charge de ces enfants vulnérables. Dix nouveaux postes d'assistant-e-s sociaux sont également créés.

Renforcer les actions, les moyens en faveur de la jeunesse de notre canton, c'est une de mes priorités pour cette législature.

Le peuple vote sur la protection du climat

En juin 2023, un double scrutin « climatique » attend la population vaudoise. C'est l'occasion de donner un vrai coup d'accélérateur à la protection du climat et à la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Le 18 juin au soir, la Constitution vaudoise pourrait être enrichie de ces deux nouvelles missions fondamentales qui n'y figuraient pas jusqu'ici – une anomalie ! Et un Oui à la loi climat fédérale donnera aux cantons des moyens financiers supplémentaires pour décarboner notre consommation d'énergie.

Des projets ambitieux pour l'avenir

Nous sommes en mai 2027, dans quatre ans, la fin de la législature approche et c'est l'heure du bilan.

- Le Grand Conseil a voté une loi sur l'énergie ambitieuse - le rythme de rénovation s'est notablement accéléré, les toits se couvrent de panneaux solaires.
- Une nouvelle politique socio-éducative a vu le jour, elle offre une prise en charge adaptée, de qualité aux enfants menacés dans leur développement ainsi qu'à leurs familles.
- La loi sur la biodiversité commence à porter ses fruits, la nature regagne du terrain en qualité partout sur le territoire.
- Le Canton est devenu pionnier de l'économie circulaire des matériaux.
- Dès le premier jour de leur exécution de peine, les personnes détenues peuvent se lancer dans un parcours de réinsertion.
- Le Canton est doté d'une ambitieuse stratégie de prévention auprès des enfants et des jeunes.
- Une nouvelle école romande de police multi-sites ouvre ses portes à Moudon, véritable pôle de compétences afin de donner aux (futur-e-s) agent-e-s de police les outils pour œuvrer au plus près des nouvelles exigences du terrain.

Chaque jour (ou presque) : des rencontres, des discours et beaucoup de poignées de main

Depuis le début de cette législature, j'ai tenu à aller sur le « terrain », à la rencontre des quelque 3'000 collaborateurs et collaboratrices qui font battre le pouls du département : agents de détention, policières, assistantes sociales en protection des mineurs, professionnels du service des curatelle et de la protection civile, spécialistes en sites pollués, secrétaires et chargés de missions, responsables de projets de prévention en milieu scolaire, gardes-forestier, biologistes, juristes, ingénieures en énergie.... Sans eux, sans elles, la politique serait un vœu pieux.

Il me tient aussi à cœur d'échanger régulièrement avec les très nombreuses ONG, associations professionnelles et représentant-e-s du monde scientifiques qui gravitent autour des politiques publiques de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité. Leurs expertises enrichissent la prise de décision et la gestion de ce département aux arbitrages fréquents.

Enfin, je tiens à remercier vivement toute l'équipe du secrétariat général du DJES qui m'accompagne au quotidien, ainsi que les Vert-e-s vaudois-es, compagnons de route au long cours. Merci pour la confiance, les échanges constructifs et vos soutiens inestimables.

Vassilis Venizelos,
Yverdon-les-Bains, mai 2023

Rapport d'activité des conseillères nationales, du conseiller national et de la conseillère aux Etats entre juin 2022 et mai 2023

Adèle Thorens Goumaz

Commission de l'environnement

Les activités de la commission de l'environnement ont été fortement marquées, dès la rentrée d'août, par le risque de pénurie d'électricité durant l'hiver 2022 – 2023. Cela a eu un impact fort sur le traitement du « **Mantelerlass** » (révision conjointe de la Loi sur l'énergie et de la Loi sur l'approvisionnement en électricité). La pression à la production s'est avérée extrêmement forte, avec pour conséquence positive que je suis parvenue, avec un collègue bourgeois, à obtenir une nette hausse des objectifs de développement pour les énergies renouvelables pour 2035. J'ai également contribué, avec le soutien de mon canton et d'autres collègues, à l'instauration d'un prix de rachat minimum pour l'électricité verte, ainsi qu'à des mesures facilitant la création de communautés de consommation. Cependant, la commission a aussi pris des décisions inutilement négatives pour la biodiversité et le paysage, en favorisant outrageusement l'énergie hydraulique et en affaiblissant la protection des zones protégées les plus précieuses. Une partie de ces excès a pu être corrigée déjà en plénum. Le dossier est ensuite passé au Conseil national, qui l'a modifié de manière importante, ce qui exige une deuxième lecture de fond de la part de la commission de l'environnement des États. Au moment où j'écris ce rapport, la commission du Conseil des États a décidé de ne pas communiquer sur ses travaux et je ne peux donc pas donner plus de détails, si ce n'est dire que le risque de référendum, de part et d'autre, persiste pour ce dossier.

Nous nous sommes en outre engagées avec ma collègue Lisa Mazzone pour ce que l'on a appelé le « **Solarexpress** », à savoir un plan de mesures urgentes favorisant le solaire. Il est le fruit d'un compromis entre les promoteurs du solaire alpin, qui ont obtenu des mesures facilitant grandement la construction de grands parcs solaires en montagne, et celles et ceux qui, comme nous, veulent plutôt encourager le solaire sur les constructions et les infrastructures. A l'origine, nous avons obtenu que figurent dans le paquet une obligation de poser des panneaux solaires sur toutes les nouvelles constructions ainsi que la nécessité, pour la Confédération, d'équiper en solaire les constructions et les infrastructures qui dépendent d'elle. Le Conseil national a malheureusement affaibli le premier point en n'imposant l'obligation qu'aux bâtiments de plus de 300 m² au sol. Il a néanmoins introduit un délai pour que l'équipement des bâtiments et infrastructures dépendant de la Confédération soit réalisé rapidement, ce qui est très positif.

Par contre, la commission a rejeté à une voix près ma proposition de **motion de commission proposant d'accompagner les communes souhaitant se lancer dans des projets participatifs localement ancrés d'énergies renouvelables**, malgré le soutien de l'administration. La motion va être redéposée par des collègues verts au Conseil national, en espérant qu'une fois qu'elle y aura passé la rampe, il sera plus facile de la faire accepter aux États. Cette motion de commission concernait notamment les éoliennes, parent pauvre du « Mantelerlass ». Une autre démarche, amorcée entre temps, pourrait cependant également les encourager. Il s'agit d'une initiative parlementaire lancée par la commission sœur, visant à accélérer les procédures pour l'énergie éolienne, que l'on peut appeler « **Windexpress** » en analogie avec le paquet solaire. Nous l'avons soutenue en première phase aux États et il est prévu qu'elle soit traitée à la session de juin chez nous, après son passage à la session de mars au Conseil national. A ce stade des travaux, nous avons pu mettre le projet sous toit, la commission du Conseil des États ayant ajouté au texte une précision permettant de s'assurer que les projets qui bénéficieront du Windexpress aient été validés par les communes concernées.

Dans le domaine du climat, nous avons traité le **contre-projet à l'initiative des glaciers** qui avait été développé au Conseil national. Le résultat est un premier pas très satisfaisant après l'échec de la dernière révision de la loi sur le CO₂, dont nous espérons qu'il obtiendra l'aval du peuple en juin 2023, puisque l'UDC l'a attaqué en référendum. Ce projet ne comprend pourtant aucune taxe, ni aucun interdit, mais des soutiens importants qui seront injectés dans le bâtiment et l'économie.

Parallèlement à cela, nous avons entamé **la nouvelle révision de la Loi sur le CO₂** proposée par Simonetta Sommaruga. La discussion de détail commencera après la session de mars. Nous comptons bien y apporter des améliorations. Par exemple, la loi ne propose pas de reprendre l'interdiction d'immatriculer de nouveaux véhicules thermiques dès 2035 décidée par l'UE, ni des mesures assez efficaces dans le domaine de l'aviation.

Toujours dans le domaine climatique, je me suis battue pour que la Suisse augmente, comme demandé par le Conseil fédéral, son soutien au **Fonds pour l'environnement mondial**, qui permet de soutenir les pays qui en ont besoin, par exemple avec des mesures d'adaptation. La préservation de la biodiversité est aussi concernée. J'ai perdu en commission, mais heureusement gagné en plénum.

Nous avons en outre poursuivi et terminé **la révision de la Loi sur la chasse**, un projet qui affaibli de manière importante la protection du loup, sans pour autant assurer que les troupeaux seront mieux préservés contre les attaques. Les Verts ont été le seul groupe aux États à s'opposer clairement à cette révision.

Enfin, la commission a sur la table **l'initiative sur la biodiversité et le contre-projet** que lui a opposé le Conseil national. Malheureusement, il n'a pas été possible de trouver une majorité pour entrer en matière sur le contre-projet en commission. Nous gardons un petit espoir de trouver malgré cela une majorité en plénum, en juin, mais il est ténu.

A noter que j'ai repris **la présidence de la commission de l'environnement** en janvier 2023, suite à l'élection de son ancienne présidente, Elisabeth Baume-Schneider, au Conseil fédéral. Mon objectif est de terminer le « Mantelerlass », le « Windexpress » ainsi que la loi sur le CO₂ d'ici la fin de la législature, en traitant les deux premiers à la session de juin et la dernière probablement en septembre. Le contre-projet à l'initiative sur la biodiversité devrait aussi être traité en juin. Enfin, j'espère encore pouvoir faire passer la **révision de la LPE concernant l'économie circulaire**, dont je suis à l'origine avec Bastien Girod et un groupe de collègues d'autres partis, à la session de septembre (nous sommes le deuxième conseil).

Commission de l'économie

Nous avons enfin pu reprendre les discussions sur **la PA22+ (politique agricole)** suite à la publication du très bon rapport qui avait justifié la suspension de nos travaux. Le résultat est très décevant. En effet, le rapport va totalement dans le sens des Verts, dans la mesure où il insiste sur l'importance de considérer non seulement la production agricole, mais aussi toutes les étapes de transformation et de commercialisation, et jusqu'au comportement des consommateurs. Seule une vision globale permettra d'atteindre la durabilité dans le secteur. Malheureusement, le Conseil fédéral comme le Conseil des États ont décidé de remettre à la prochaine politique agricole la mise en œuvre d'une telle perspective, c'est-à-dire à 2030. De même, le paquet qui a été voté ne comprend aucune mesure supplémentaire dans le domaine climatique, ce qui est à peine croyable. J'ai déposé une minorité de compromis dans ce sens, mais elle a été refusée.

Je m'étais beaucoup engagée pour **la motion de Maya Graf visant à limiter l'utilisation de pesticides dangereux par des non-professionnels**. Elle avait été acceptée par le Conseil des États mais fortement affaiblie au Conseil national. L'OFAG a cependant dans l'intervalle

modifié des ordonnances dans le bon sens. Cela va moins loin que ce que souhaitait la motion, mais c'est néanmoins un progrès. Dans ces conditions, il est probable que le Conseil des États refuse désormais la motion considérant qu'il y a été répondu, même si nous aurions voulu aller plus loin.

J'ai en outre poursuivi mon **engagement pour la viticulture**, qui est un secteur économique important de notre canton. Plusieurs interventions parlementaires ont été débattues en commission (réserve climatique pour les vins suisses, renforcement de la promotion des vins suisses), mais elles n'ont malheureusement pas obtenu de majorité.

Un dernier dossier important qui nous a été soumis est la mise en œuvre de **l'imposition minimale des entreprises selon l'OCDE**. Sur cette question, j'ai défendu la position de mon canton plutôt que celle des Verts, à savoir une répartition à 75 % pour le canton et 25 % pour la Confédération des recettes supplémentaires, plutôt qu'à 50/50 comme le souhaitait la gauche au parlement. À titre personnel, je ne suis pas certaine que la Confédération ferait un meilleur usage de ces moyens que le canton de Vaud, qui est souvent plus progressiste malgré le récent basculement de la majorité du Conseil d'État à droite.

Commission des finances

À la commission des finances, j'ai pu être moins active que lors des années précédentes, dans la mesure où **les progrès que j'avais obtenus en collaboration avec Daniel Brélaz** (hausse des moyens dans le domaine des mesures d'impulsion pour les propriétaires de bâtiment en vue d'un assainissement énergétique, pour l'aide à la décarbonisation dans l'industrie et pour la formation de personnel qualifié dans le domaine de la transition énergétique, hausse des moyens pour la promotion des technologies environnementales, et soutien au programme Swiss Triple Impact), avaient été inscrits au budget pour plusieurs années. Il m'a donc suffi de veiller à ce qu'il n'y ait pas de retour en arrière. Le contexte actuel est devenu très tendu en lien avec la gestion de la dette COVID et j'ai donc dû me contenter de cette position défensive : la commission est devenue très réfractaire à toute augmentation des dépenses. Le budget de l'an prochain s'annonce très difficile, car des mesures de réduction des dépenses sont prévues.

Je suis en outre intervenue à la commission des finances dans le cadre de **la crise du Crédit Suisse**, qui nous a contraints à siéger en urgence à Pâques. La marge de manœuvre était très faible, mais je suis néanmoins parvenue à faire passer un postulat global réunissant plusieurs demandes de la commission, dont la mienne, à savoir d'étudier les modalités d'un **« Trennbankensystem »**, à savoir d'une séparation des activités à hauts risques des activités usuelles des banques, qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'économie réelle. C'est une revendication que les Verts avaient déjà portée au moment du sauvetage forcé d'UBS, mais qui n'avait pas obtenu de majorité à l'époque. Une telle mesure aurait probablement évité que nous nous trouvions à nouveau forcés de débloquer des moyens publics considérables pour éviter la faillite d'une banque d'importance systémique. Il est assez ironique que j'aie commencé ma carrière politique bernoise avec le sauvetage d'UBS et que je la termine, seize ans plus tard, avec celui du Crédit Suisse...

Votations fédérales

Je me suis principalement engagée dans le cadre de la campagne pour **l'initiative contre l'élevage intensif**, votée en septembre 2022. C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Je me prépare par ailleurs déjà pour la campagne sur le **contre-projet indirect à l'initiative des glaciers**, qui sera soumis au peuple en juin 2023. Cependant, je ne me mettrai pas en avant de manière proactive, dans la mesure où la visibilité qui nous est offerte à l'occasion de ce vote doit être exploitée au maximum pour mettre en valeur mes collègues qui se représentent aux élections fédérales.

Engagements personnels divers

Parallèlement à mon engagement politique, je continue à être très active dans **des organisations à but non lucratif dans les domaines de l'économie circulaire et du développement durable, ainsi que dans la formation et la recherche**. Cela enrichit mon engagement politique et le complète idéalement.

Interventions déposées

Conformément aux usages du Conseil des Etats, je ne dépose qu'un nombre limité d'interventions et privilégie celles qui ont des chances d'obtenir des soutiens au-delà de la gauche :

22.3569 Postulat **Technologies V2X (vehicle to grid) et "smart charging"**. Utiliser les batteries des véhicules électriques comme solution de stockage et d'équilibrage du réseau

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20223569>

Ce postulat a été accepté par le Conseil des États à la session de septembre 2022. L'administration peut donc commencer à travailler sur le rapport.

J'avais mis beaucoup de temps et d'énergie dans le développement d'une **motion demandant de permettre aux assurances maladie d'investir une partie de leurs réserves financières dans des projets d'infrastructures liés à la transition énergétique** (cela leur est interdit actuellement). Mais j'ai malheureusement dû renoncer à la déposer car le contexte actuel de polémique autour des montants de ces réserves financières des assurances était très défavorable et aurait probablement « pollué » le débat. Le texte pourrait cependant être utilisé ultérieurement, ou transmis à des collègues du Conseil national, car il est prêt à être déposé et a été discuté avec l'ensemble des parties-prenantes.

Le rapport lié à mon postulat sur **la gestion durable des plastiques** est finalement sorti mais s'avère passablement décevant dans ses conclusions. Il relève cependant l'importance du problème des microplastiques notamment liés aux pneus des voitures, un problème contre lequel il est urgent de développer des solutions (outre le fait de réduire le nombre de véhicules). Des mesures allant dans le bon sens, concernant notamment les emballages, sont également prévues dans la révision de la LPE liée à nos interventions sur l'économie circulaire, raison pour laquelle je n'ai pas déposé de nouvelle intervention donnant suite à ce rapport sur le sujet.

En ce moment, je travaille enfin sur une intervention parlementaire concernant **les entreprises à mission** et la manière dont les bases légales pourraient être adaptées pour faciliter l'inscription, dans leurs objectifs ou raison d'être, de visions orientées sur la durabilité plutôt que sur le profit et les réponses à court terme aux attentes financières des actionnaires. J'espère pouvoir la déposer à la session de juin si tout se passe bien. Il s'agira le cas échéant de ma dernière intervention parlementaire.

A noter que, suite à des problèmes de santé, j'ai dû manquer l'ensemble de la session de mars ainsi que plusieurs séances de commission ce printemps.

Raphael Mahaim

Remarques générales

Accéder au Conseil national en cours de législature est un grand honneur et je suis reconnaissant à Daniel Brélaz de m'avoir cédé son siège en février 2022. Les Vert.e.s lui doivent beaucoup pour l'immense engagement qui a été le sien durant ces décennies, à tous les niveaux de l'Etat. Qu'il soit, ici encore, remercié pour tout ce qu'il a fait et fait encore pour défendre nos valeurs et nos combats.

Entrer sous la Coupole fédérale en cours de législature représente aussi un défi de taille. Contrairement aux élections générales qui provoquent un renouvellement important d'une partie de la députation – et donc forcément une phase de « rodage » – une entrée en cours de route implique de prendre de nombreux dossiers et sujets chauds au vol, sans période d'apprentissage et d'adaptation. Vu l'importance des enjeux en discussion et des votes, on ne peut pas se permettre d'attendre tranquillement son tour avant de lutter pour ses combats. On laisse cela à nos collègues de la majorité qui n'ont pas besoin de trop en faire pour voir leurs idées triompher... De côté vert, il faut tout de suite lutter ! Et c'est ce que je me suis empressé de faire.

Cette année 2023 est aussi fortement marquée par un engagement supplémentaire qui n'était pas à l'ordre du jour il y a encore 6 mois : lorsqu'il s'est avéré que mes collègues conseillères nationales ne pouvaient être candidates à la candidature au Conseil des Etats pour tenter de succéder à Adèle Thorens, la question s'est posée pour moi de prendre mes responsabilités et de me porter candidat pour défendre les couleurs de l'écologie politique dans cette course au Sénat. La politique verte telle que je la conçois n'est pas faite de plans de carrière, mais de moments de responsabilité et parfois d'opportunités inattendues ! Lors de l'Assemblée générale de novembre 2022, vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour ce défi, sur un ticket commun avec le socialiste Pierre-Yves Maillard. J'espère être à la hauteur. Nous savons que ce sera difficile, tant les places sont chères à la Chambre haute du Parlement suisse. Soyez certain.e.s toutefois que je donnerai tout pour tenter d'arracher ce mandat. Une forte présence verte au Conseil des Etats est indispensable pour nous permettre de faire avancer la transition écologique, cette chambre se distinguant par ses positions particulièrement conservatrices.

Travail en commission et thèmes d'engagement

Je siège dans la commission des affaires juridiques, qui comme son nom l'indique traite de toutes les thématiques à caractère juridique. Son travail est très varié et va de la numérisation au sein du monde judiciaire à la révision de la procédure civile ou pénale, en passant par les discriminations de genre, la protection des locataires ou encore la lutte contre le harcèlement.

Je suis également membre de la commission judiciaire, qui est compétente pour préavisier l'élection des juges fédéraux et certaines hautes fonctions fédérales (procureurs, autorités de surveillance, etc.). Ce travail de l'ombre est fondamental pour s'assurer que les juges élus dans le troisième pouvoir soient non seulement compétents et adéquats pour les postes auxquels ils postulent, mais aussi pour s'assurer que les Vert.e.s y soient bien représenté.e.s. Le système actuel prévoit en effet que les plus hautes fonctions judiciaires du pays soient composées de personnes représentant les différentes sensibilités politiques du pays ; les candidat.e.s sont ainsi présenté.e.s par les partis, après un processus de sélection et préparation interne.

Au-delà du travail en commission, les quelques sujets choisis mentionnés plus bas donnent un aperçu des dossiers que j'ai empoignés durant cette première année de mandat, dont plusieurs sont encore en discussion...

Droit pénal sexuel

C'était à n'en pas douter l'un des plus gros et importants dossiers de la législature. L'immense travail fait par les associations, les Vert.e.s et d'autres partenaires depuis des années a porté ses fruits. A l'heure où j'écris ces lignes, les dernières divergences entre les deux Chambres n'ont pas encore été traitées – elles le seront durant la session d'été en cours – mais on peut d'ores et déjà dire que le droit pénal sexuel aura été révisé de façon réjouissante. La définition moyenâgeuse du viol – qui ne pouvait concerner qu'une femme et qui supposait de la violence – a été fortement modifiée. Le consentement dans les relations sexuelles a été le fil rouge de la révision, même si la variante du « seul un oui est un oui » n'a malheureusement pas été retenue par le Conseil des Etats, au profit d'une solution de compromis qui tient compte par exemple des situations de *freezing* (état de sidération). Le *revenge porn* est également punissable dorénavant, ce qui n'était pas le cas jusque-là.

Pour en savoir plus :

<https://www.letemps.ch/opinions/droit-penal-sexuel-oui-sera-oui-cest-oui>

<https://www.24heures.ch/droit-penal-sexuel-le-consentement-tout-simplement-835749874737>

Transition et décarbonation

Avec la guerre d'agression russe en Ukraine, tout le monde a pris conscience du danger existentiel que fait peser sur nos sociétés la dépendance aux énergies fossiles importées. Le gaz et le pétrole ne sont pas seulement un poison pour la planète, mais aussi pour la paix dans le monde !

Le Parlement a été fortement sollicité pour faire avancer des réformes en faveur des énergies indigènes. Ce que nous demandons depuis des décennies et que la majorité nous refusait jusqu'alors devient une évidence. Le danger, c'est que lorsque on fait des réformes dans la précipitation, on le fait mal et, en l'occurrence, parfois au détriment de la nature et de la biodiversité. C'est ainsi par exemple que le conseil national a supprimé quasiment toute protection pour les débits résiduels (quantité minimale d'eau) afin de pouvoir augmenter les possibilités de turbinage des lacs artificiels et cours d'eau. Cela menace fortement les écosystèmes et aussi l'agriculture.

Pour ma part, je suis intervenu en faveur de mesures d'économie des énergies fossiles, par exemple pour réclamer une limitation de la vitesse sur l'autoroute à 100 km/h, pour demander que la Suisse sorte du climaticide Traité sur l'énergie ou pour demander, à l'image de l'Union européenne, d'interdire les produits issus de la déforestation. Ces demandes n'ont pas encore été traitées en plénum.

Pour en savoir plus :

<https://www.20min.ch/fr/story/limiter-la-vitesse-a-100-km-h-sur-lautoroute-divise-les-elus-745583918351>

<https://www.plaidoyer.ch/article/artikeldetail/production-denergies-renouvelables-indigenes-et-protection-de-la-nature-un-train-de-reformes-lance-a-pleine-vitesse>

<https://www.heidi.news/climat/le-jour-ou-j-ai-compris-qu-un-obscur-traite-pouvait-faire-capoter-l-accord-de-paris-sur-le-climat>

Gare de Lausanne

Les errements dans le pilotage du chantier de la gare de Lausanne sont le résultat d'années de gestion et de décisions discutables au plus haut niveau des CFF et de l'OFT. Le suivi parlementaire, sur un tel dossier, est indispensable pour donner les bonnes impulsions et

contribuer à remettre le train sur les bons rails (désolé pour le jeu de mot...). Avant même le déballage public autour des retards et dysfonctionnements, je suis intervenu pour demander des correctifs dans le pilotage et m'inquiéter des surcoûts et retards engendrés par ce fiasco.

Pour en savoir plus :

<https://www.24heures.ch/le-pilotage-de-la-gare-de-lausanne-doit-changer-566420148680>

<https://www.rts.ch/play/tv/temps-present/video/gare-de-lausanne-chronique-dun-fiasco-federal?urn=urn:rts:video:14017670>

Agression russe en Ukraine et sanctions suisses

Dès les premières sanctions contre Poutine et sa clique, il est devenu évident que la place financière suisse et certaines de ses pratiques opaques seraient un obstacle à leur bonne mise en œuvre. Actuellement, la somme de avoirs des oligarques sous séquestre est largement inférieure aux sommes déposées dans les banques suisses. Je suis dès le début intervenu pour questionner le rôle des avocats dans les montages financiers permettant de contourner les sanctions et pour tenter de faire avancer l'adoption par la Suisse d'un registre des actionnaires des sociétés, seul garant d'une certaine transparence. Nous sommes l'un des derniers pays à ne pas disposer d'un tel registre.

Liberté de la presse

La presse subit de nombreuses attaques, parfois visibles, parfois plus sournoises. La bonne santé de la presse est pourtant garante de la vitalité de notre démocratie. Dans l'affaire des *Swiss Secrets*, du nom de ces fuites dans la presse qui ont révélé des pratiques bancaires scandaleuses, notamment à Credit Suisse, il s'est avéré que notre législation bancaire protégeait – une nouvelle fois – trop les banques, au détriment de la liberté de la presse. Les journalistes ayant enquêté sur ces fuites auraient pu être poursuivis pénalement. J'ai réussi à faire passer, par une initiative parlementaire transformée en motion de commission, une demande de révision des bases légales pertinentes.

Au moins depuis la campagne sur l'initiative pour les multinationales responsables, il est patent que certaines sociétés ou personnalités de l'économie lancent des procès contre des médias ou ONG dans le seul but d'éviter qu'elles ne publient des révélations ou des enquêtes sur leurs agissements critiquables. On appelle cela des procédures-baillons. Alors que l'Union européenne est en passe d'adopter une réglementation pour cadrer ce phénomène, mon initiative demandant d'en faire de même a malheureusement été rejetée par le Conseil national.

Dépôts

Tous les dépôts effectués cette année, sur bien d'autres sujets encore (fiscalité agricole, exploitation minière des fonds marins, fichage au sein du service de renseignements de la Confédération, etc.) sont visibles sur ce lien :

<https://www.parlament.ch/fr/biografie/rapha%C3%ABl-mahaim/4327>

Autres engagements

L'engagement pour l'écologie se déploie au Parlement, mais aussi en-dehors du cadre parlementaire. Outre mes activités d'avocat – où j'ai notamment été très impliqué dans divers procès environnementaux comme le procès des aînés pour la protection du climat – je suis investi dans plusieurs associations actives au plan national. Je suis co-président d'une interprofession agricole (Green Care Schweiz) qui veut faire connaître et développer l'agriculture sociale en Suisse (accueil de personnes en difficultés ou en rupture sur les

domaines agricoles), membre du comité central d'Habitat durable (association des propriétaires soucieux de l'environnement et de relations sociales harmonieuses avec les locataires) et de la Fédération suisse des entreprises, faïtière progressiste des PME suisses qui mise sur la durabilité dans l'économie.

Sophie Michaud Gigon

La délégation verte vote unanimement et parle d'une seule voix sur les thèmes qui nous sont chers. L'organisation du travail parlementaire fédéral (et le rapport de force) ne donne cependant que rarement la liberté de mettre un point (vert) à l'agenda ou d'intervenir en plénum sur des sujets autres que ceux de sa commission (qu'on est obligé de traiter qu'ils soient ou non décisifs pour la planète et l'humanité 😊). Ce cadre limitant n'est pas forcément connu du grand public. Nous le contournons - dans une moindre mesure - en déposant de nombreux objets parlementaires et en étant actifs dans le débat public.

Transition et économie durable

En tant que membre de la commission de l'économie et des redevances (CER WAK), je poursuis mon combat pour la transition de notre économie. Dans le domaine de l'économie circulaire, pour produire et consommer « moins mais mieux », on a vu des avancées. Après un travail en coulisses pour faciliter la réparabilité (inspiration du *right to repair* européen), j'ai déposé en 2022 une [initiative parlementaire pour introduire le "droit de choisir la réparation" dans le cadre du droit suisse sur la garantie](#). En 2023, une victoire d'étape a aussi été franchie avec l'adoption au Conseil national de l'initiative parlementaire "Développer l'économie circulaire en Suisse", 10 ans après l'initiative populaire "Économie verte" que nous avons déposée les Vert.e.s en 2012 et qui avait été rejetée par le Parlement à l'époque. Je m'engage depuis plusieurs années pour un indice de réparabilité (savoir si un objet est réparable ou pas), qui figure maintenant dans ce projet, pour donner au Conseil fédéral la possibilité d'exiger cet indice auprès des fabricants.

Avec la crise énergétique qui a touché la population et en particulier les PME, j'ai obtenu une enquête de la COMCO sur la formation des prix dans le domaine de l'énergie, motion transmise par ma commission et acceptée au Conseil national. Plusieurs propositions comme un chèque-énergie ou une imposition spécifique des superprofits ont immédiatement été balayées par la majorité de droite. Mes visites des PME sur le terrain et échanges avec les actrices et acteurs de différentes branches m'ont aussi montré combien les PME avaient besoin d'être accompagnées pour accélérer la transition. Ce sujet m'a occupée également dans plusieurs conférences et débats avec les milieux économiques ou dans les médias tout au long de l'année.

Agriculture & alimentation durable

Dans le domaine de l'agriculture, ma motion "[Améliorer la lutte contre la fraude alimentaire](#)" a été définitivement adoptée par le Parlement avec le Conseil des États en décembre 2022, un succès dont je me réjouis. Cette motion plaide pour que les autorités renforcent leur coordination avec les pays voisins en cas de soupçons de fraude et demande de surcroît que les cas avérés soient punis plus sévèrement.

Un dossier qui m'a occupée à la WAK a aussi été la « nouvelle » politique agricole PA22+ qui a été bouclée en 2023. J'y ai défendu une promotion plus efficace des circuits courts, des standards de durabilité plus exigeants pour les produits importés et des mesures pour soutenir les efforts des exploitations en faveur du climat. Des mesures qui n'ont

malheureusement pas été acceptées par le Parlement, alors même qu'elles bénéficient autant aux agricultrices-teurs qu'aux consommatrices-teurs et à l'environnement.

Le Sommet sur le système alimentaire suisse a marqué le début d'année 2023, car nous devons passer d'une politique agricole à une politique agro-alimentaire qui prend donc en compte toute la chaîne alimentaire avec des modes de production & consommation durables. Dans ce cadre, j'ai déposé l'interpellation "[Comment l'OSAV évalue-t-il les recommandations pour un avenir alimentaire durable en Suisse et qu'en fait-il ?](#)" afin que les recommandations issues de vastes consultations et d'une assemblée citoyenne soient prises en compte.

Nous n'étions pas du même avis au sein de la délégation verte, j'ai quant à moi soutenu une augmentation du budget pour la promotion des vins suisses en y adjoignant un amendement qui la réserve aux produits respectueux de l'environnement.

Transparence & information

Le sujet des marges et de la transparence des prix dans la chaîne l'alimentaire ([la FRC a mené deux enquêtes](#)) m'a également occupée dans les coulisses et les médias tout au long de l'année. L'enjeu est notamment de permettre un revenu correct pour les familles paysannes.

Une consommation responsable et durable n'étant possible qu'avec une offre durable existante et accessible, je poursuis mon travail pour une meilleure transparence sur les produits, une traçabilité et responsabilité des entreprises, ainsi qu'une meilleure information aux consommatrices et consommateurs. J'ai dû souvent m'exprimer dans le débat public sur la situation économique actuelle (hausse du coût de la vie dans tous les secteurs).

Mon [interpellation pour un éco-score unique en Suisse](#) vise à renforcer une consommation plus responsable des denrées alimentaires afin d'harmoniser les systèmes d'évaluation environnementale et proposer un outil efficace.

Greenwashing

Le *greenwashing* est un frein à une réelle transition et une tromperie. La loi actuelle (LCD) ne permet pas de lutter contre. J'ai fait plusieurs interventions dans le but d'encadrer et sanctionner ces pratiques :

- Interpellation "[Agir contre les allégations environnementales trompeuses](#)"
- Postulat "[Allégations environnementales dans la publicité. Analyser leurs fondements pour mieux les encadrer](#)"
- Motion "[Élaborer des directives pour lutter contre l'écoblanchiment publicitaire](#)"

Protection de la population dans le numérique et la santé

Je me réjouis de l'adoption par le Conseil fédéral et au Parlement de [mon postulat sur les "dark patterns" dans le domaine du numérique](#), qui peuvent se résumer comme des pratiques sur les plateformes internet ou applications qui manipulent les utilisatrices-teurs. J'ai également déposé une [interpellation pour un meilleur encadrement des microtransactions dans les jeux vidéos et jeux d'argent en ligne \(loot boxes\)](#).

Au niveau santé, le rapport de force est toujours aussi défavorable aux assuré-e-s qui paient une grosse partie des coûts de la santé indépendamment de leurs revenus. Les tarifications prêtent d'ailleurs le flanc à la critique, d'où mon interpellation en 2023 "[LAMAL et LCA : quel cadre pour contrôler et sanctionner les violations de la protection tarifaire ?](#)".

En mai, avec Léonore et deux autres collègues parlementaires, nous avons aussi déposé et exposé à la presse des motions pour limiter la quantité de sucre dans les produits transformés et freiner le marketing à l'attention des enfants sur tous les supports. Ma motion demande de restreindre la publicité des produits trop sucrés, trop gras, trop salés [pour un encadrement du marketing alimentaire destiné aux enfants](#).

Justice et action collective

L'action collective reste un de mes dossiers fétiches, raison pour laquelle je suis accueillie généreusement par mes collègues dans la Commission des affaires juridiques pour mener ce dossier. Après avoir demandé des compléments et des rapports, nous allons pouvoir recommencer les débats en commission cet été. Se rassembler pour pouvoir agir collectivement et plus efficacement en justice lorsque nous subissons des dommages est une manière pour les individus de prendre les choses en main.

Verte et violette

A côté du dossier de la prévoyance qui a un impact financier pour les femmes et qui est traité par la CSSS, la fiscalité est aussi un levier et est traitée par ma commission. Pour favoriser l'autonomie financière des femmes/individus indépendamment de leur régime matrimonial et donc de leur choix de vie, les Vert-e-s soutiennent l'imposition individuelle. Mais en période de frein à l'endettement, c'est un projet qui est cher pour la collectivité, d'où le scepticisme de la part des administrations cantonales et fédérales.

Fiscalité

Après avoir été porte-parole des Vert-e-s durant la campagne de votation, je suis contente du succès en septembre dernier de notre référendum avec la gauche sur l'impôt anticipé.

Le projet de taxe au tonnage du Conseil fédéral représente un avantage fiscal pour le secteur maritime et par débouché, celui des matières premières. Se basant sur la pratique internationale, ce projet permettrait aux compagnies de choisir entre être imposées sur le bénéficiaire ou sur le volume transporté (tonnage). Le commerce maritime est toujours polluant et un allègement fiscal sans contreparties solides serait inacceptable. Les Vert-e-s lanceront probablement un référendum s'il passait la rampe du parlement.

Les autres dossiers : Révision de la TVA ; Loi sur l'imposition du tabac (j'essaie de faire augmenter les prix des cigarettes jetables PUFF en les imposant massivement, de manière répressive) ; Loi sur les douanes ; abolition de la valeur locative (j'en parlerai dans mon prochain rapport).

OCDE

En tant que [représentante verte au sein de la délégation parlementaire à l'OCDE](#) les principaux sujets traités cette année étaient la réforme internationale sur l'imposition minimale des entreprises à 15% soumise en votation le 18 juin, la sécurité d'approvisionnement énergétique et alimentaire, la lutte anti-corruption ou encore le projet de taxe carbone. Ce dernier point me tient particulièrement à cœur pour développer une fiscalité écologique.

Dossier européen

Le dossier européen est central pour notre pays. Les contacts que j'ai pu avoir avec des hautes écoles et des PME soulignent son importance critique pour la recherche, l'innovation et

l'économie suisse. 2 ans après mon [postulat sur les conséquences économiques en Suisse du dossier européen](#) les discussions se mènent timidement en coulisses, mais cela reste très difficile de faire passer des demandes et propositions, malgré l'importance du sujet, comme la semaine passée en commission de l'économie lorsque j'ai demandé des informations sur l'impact de la suspension d'accords de reconnaissance mutuelle avec l'UE (medtech, machines, pharma, etc.).

Crédit Suisse

La débâcle Crédit Suisse a été un moment fort de ce premier semestre 2023, qui a souligné l'instabilité de notre système financier, son problème structurel, et la nécessité d'avoir une transition dans ce secteur pour rediriger ses flux des énergies fossiles vers la durabilité. Je me suis notamment engagée [pour que la place financière de la Suisse investisse dans la décarbonation de notre société, en tant que levier international important, au lieu de mettre en péril notre environnement et notre économie réelle](#). La fusion entre Crédit Suisse et UBS pose des questions de concurrence pour laquelle j'ai interpellé le Conseil fédéral: "[Crédit Suisse/UBS, nouvelle méga banque. Comment adapter notre législation pour garantir la concurrence?](#)"

Les objets déposés en 2022-2023

Interpellation	Les "loot boxes" et les pratiques qu'elles sous-tendent sont-elles en adéquation avec le droit suisse?	02.06.2022
Interpellation	Agir contre les allégations environnementales trompeuses	29.09.2022
Initiative parlementaire	Introduire le droit de choisir la réparation dans le droit sur la garantie des défauts de la chose	29.09.2022
Interpellation	LAMAL et LCA : quel cadre pour contrôler et sanctionner les violations de la protection tarifaire ?	27.02.2023
Interpellation	Pour un éco-score unique en Suisse	06.03.2023
Motion	Élaborer des directives pour lutter contre l'écoblanchiment publicitaire	14.03.2023
Postulat	Allégations environnementales dans la publicité. Analyser leurs fondements pour mieux les encadrer	14.03.2023
Interpellation	Comment l'OSAV évalue-t-il les recommandations pour un avenir alimentaire durable en Suisse et qu'en fait-il ?	16.03.23
Interpellation	Crédit Suisse/UBS, nouvelle méga banque. Comment adapter notre législation pour garantir la concurrence?	11.04.23
Motion	Pour un encadrement du marketing alimentaire destiné aux enfants	03.05.23

Quelques axes de travail pour l'année à venir

- **Métiers et main d'œuvre pour la transition:** mon [postulat pour un soutien public à la reconversion professionnelle dans les métiers de la transition](#) a malheureusement été classé (2 ans), mais le sujet reste urgent pour permettre la transition énergétique et répondre au besoin des entreprises.
- **L'économie circulaire et l'élargissement du droit de garantie à la réparabilité:** la révision de la LPE acceptée par le Conseil national est un premier pas. Il faut maintenant que le Conseil fédéral utilise ses compétences pour mettre en œuvre. Mon initiative parlementaire sera traitée prochainement.
- **Savoir-faire suisse et transition des PME :** La délocalisation de la production principalement en Asie montre ses limites. Des démarches de PME pour maintenir le

savoir-faire et l'ingénierie en Suisse se heurtent au manque d'investissements des banques, caisses de pension et privés et à la difficulté de mettre sur le marché suisse des innovations technologiques (scale-up). Ma motion [sur le cautionnement des PME dans leurs efforts de transition écologique et numérique](#) doit passer prochainement.

- **Action collective**
- **Formation des prix et responsabilités des acteurs** sur la chaîne de production, en particulier agro-alimentaire

Léonore Porchet

1. Considération générales

L'année 2022 a été ponctuée de succès (adoption du principe "oui, c'est oui" au Conseil national, l'acceptation de [l'initiative enfance sans tabac](#) et l'introduction de mariage pour toutes et tous) comme de déceptions politiques ([AVS21](#) ou encore le refus du Conseil des États de suivre le Conseil national à propos de mon initiative en faveur d'une [meilleure protection contre le harcèlement](#)).

2022 a également été une année particulière pour moi sur le plan professionnel puisque j'ai été nommée, à la fin de l'été, [codirectrice du festival de bande-dessinée BDFIL](#) et que j'ai dû repenser l'ensemble de mes activités. Par conséquent, j'ai décidé de quitter la [commission de la politique de sécurité](#) où mon collègue fribourgeois Gerhard Andrey m'a remplacé.

2023 a été marquée par des sessions très importantes notamment d'un point de vue féministe (vote sur la définition du viol et sur la dépénalisation de l'avortement).

Enfin, la survenance de la crise Crédit Suisse, a mis en évidence deux éléments symptomatiques de la majorité bourgeoise de Berne : [l'absence de critères sociaux](#) et l'absence d'une telle réaction politique pour les crises environnementales.

Si le format écrit n'est pas votre support de prédilection, vous pouvez également retrouver un bilan plus général de mon activité de parlementaire fédérale [dans ma dernière vidéo](#).

2. Commission de la sécurité publique et de la santé publique - CSSS

Le [projet AVS21](#) a été l'un des dossiers les plus prenants de cette année au sein de la Commission de la sécurité sociale et la santé publique. Le résultat n'a pas été à la hauteur de nos espérances : le [Parlement a validé la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans](#). Les [151'000 signatures récoltées](#) par les syndicats parmi lesquels Travail.Suisse où je siége à la vice-présidence, ont permis de voter sur ce sujet central le 25 septembre 2022.

La campagne a été extrêmement intense et a déjoué les sondages, le soutien à la réforme n'étant passé que de justesse. Notons par ailleurs le résultat du Canton de Vaud qui a nettement refusé cette réforme à plus de 62%. Malgré l'échec en votation, il a fallu [se remobiliser tout de suite](#) afin d'assurer l'égalité pour toutes et tous en garantissant une prévoyance professionnelle digne de ce nom, pour les femmes en particulier. En effet, malgré les promesses faites durant la campagne pour AVS21 par la droite, rien n'a été concrétisé lors des débats de la réforme LPP21. Par ailleurs, le Parlement s'est positionné en majorité contre l'initiative pour une 13e rente AVS.

Sur le plan de la santé publique, après plusieurs années de débat, et une loi fédérale sur les produits de tabac décevante et lacunaire, l'initiative populaire "[Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac](#)" a été maintenue puis soutenue par la population et les cantons en février 2022. Ce résultat est une victoire des milieux de la prévention face à un très riche lobby cigarettier.

Autre votation sur un sujet aussi important : le [don d'organes](#). En 2017, une initiative a été lancée pour demander un changement de paradigme dans le domaine en passant d'une déclaration du souhait de donation à un consentement supposé présumé. Suite à des débats parlementaires, durant lesquels [je suis intervenue](#), un contre-projet indirect a été validé par le Parlement. Un référendum s'en est suivi et la votation du 15 mai 2022 a permis une validation très claire du projet par la population.

La numérisation de notre système de santé a aussi passablement occupé notre commission. On y a parlé du [dossier électronique du patient](#) et de [la transformation numérique](#) de notre système de santé.

En Europe comme aux USA, le droit à l'avortement est précaire et régulièrement mis en danger. En Suisse aussi avec [les initiatives portées par l'UDC](#) et [les positions du Centre](#). Il était donc nécessaire de garantir, confirmer et renforcer ce droit fondamental. C'est la raison pour laquelle j'ai déposé en 2022 mon initiative parlementaire pour que l'avortement soit considéré comme [une question de santé et non plus une affaire pénale](#).

Elle a été rejetée par 99 voix contre 91 et 6 abstentions en 2023. Cette décision signifie : l'avortement reste une infraction sauf exceptions, pas de loi sur la santé sexuelle, pas de déstigmatisation des personnes concernées et un poids qui continuera à peser lourd sur la santé mentale des personnes qui ont recours à l'interruption de grossesse. Ceci alors que le régime de délai à 20 ans, ceci alors que ce droit a été plébiscité en votation par deux fois et qu'une pétition a été largement portée par [11'000 personnes et une centaine d'organisations](#).

Santé toujours, j'ai également été active au sujet des prix des médicaments. En effet, le Conseil fédéral prévoit de multiplier des rabais secrets pour l'industrie pharmaceutique. Suite à la [publication d'un rapport de Public Eye](#) j'ai interpellé le gouvernement par deux fois ([1](#) et [2](#)).

Les travaux sur le [2e train de mesures sur les coûts de la santé](#) ont également occupé la CSSS-N en 2022. Je me suis engagée dans cette énième réforme de la LAMal entre autres pour qu'elle introduise plus d'interprofessionnalité, qu'elle évite une approche trop médico-centrée en défendant des soins infirmiers forts. Pour ce qui est du coût des médicaments, j'ai également proposé des mesures pour réduire leurs prix.

De par [les initiatives du PS et du Centre](#), la commission a également planché sur un contre-projet indirect visant à augmenter les participations des cantons et de la Confédération en matière de subventions au paiement des primes d'assurance maladie. En effet, ces dernières augmentent depuis 10 ans tandis que le soutien des collectivités a baissé durant cette même période. [Le compromis](#) doit encore passer la rampe du plus conservateur Conseil des États.

Début 2023, j'ai rejoint la nouvelle sous-commission dédiée à la rédaction de la modification de la loi qui devrait permettre une consommation récréative de cannabis en Suisse.

En outre, j'ai été [rapporteuse de la commission](#) au sujet de la motion de mon collègue Damian Müller qui demandait de modifier les conditions d'octroi de l'allocation de prise en charge en cas d'hospitalisation d'un enfant gravement malade. La modification proposée devrait permettre à plus de parents de pouvoir prétendre à cette allocation lorsque leurs enfants séjournent plusieurs jours en hôpital. La motion a été acceptée.

Le Conseil national a aussi éliminé en 2023 les dernières divergences quant à la révision de LPP 21. Malgré les promesses tenues durant la campagne de votations sur la révision de l'AVS, le parlement a refusé toute mise en œuvre solidaire de la réforme des retraites.

Il n'y a pas non plus eu d'adaptation du montant de la rente AVS face au renchérissement du coût de la vie. Le prétexte à ce refus a été la situation financière de la Confédération alors même que les chambres ont validé cette dernière année une augmentation du budget de l'armée et une augmentation des déductions fiscales au 3e pilier jusqu'à 500 millions de francs suisses.

3. Commission de la politique de sécurité - CPS

Début 2022, l'augmentation des dépenses militaires a été largement soutenue par la majorité du Parlement, qui s'est appuyée sur la situation en Ukraine pour justifier le passage de 5 à 7 milliards de francs le budget de l'armée d'ici à 2030.

Le message est donc clair, il sera aussi nécessaire de couper ailleurs, dans le respect de la planification financière. Alors que l'urgence climatique devrait être notre priorité absolue et que le COVID a augmenté la pauvreté dans notre pays, nous risquons de voir des moyens essentiels être investis dans une défense terrestre anachronique.

Toujours en 2022, j'ai déposé [une interpellation sur l'accès aux places d'armes](#) et aux places de tirs de l'armée, pour y favoriser la mobilité active. En important propriétaire terrien, le DDPS doit revoir ses priorités dans la mise à disposition de ces espaces de nature à la population environnante et en assurant une protection stricte des écosystèmes s'y trouvant, en renforçant ses programmes en faveur de la biodiversité. Ainsi, j'ai demandé à évaluer la faisabilité de rendre ces surfaces plus facilement accessibles à la mobilité active qu'elles ne le sont aujourd'hui.

4. Travail parlementaire

Un moment fort de Conseil national en 2022 a été le vote en faveur de l'introduction du consentement (principe du "oui, c'est oui") dans l'article de loi interdisant le viol. Ceci est le résultat d'un impressionnant travail de la part des associations féministes et d'Amnesty. La révision du droit pénal sexuel était au cœur de plusieurs débats en 2022 dans lesquels je me suis activement impliquée. Un changement était primordial au vu du [cadre légal préhistorique qui prévaut actuellement](#). Le Conseil national, plus féminin, avait voté pour un "oui c'est oui" alors que le Conseil des États, plus masculin, menaçait de jeter à l'eau l'entièreté des avancées prévues dans le projet de loi. L'intervention des élues VERTES a été déterminante pour trouver un compromis de dernière minute en 2023.

Le travail au Parlement est important et complémentaire avec les autres outils démocratiques. Une pratique se développe toujours plus : celle des récoltes rémunérées de signatures. La situation est par ailleurs régulièrement [pointée du doigt en Ville de Lausanne](#). J'ai donc déposé [une initiative parlementaire](#) demandant l'interdiction de cette pratique.

Enfin, le Conseil national a adopté un [contre-projet indirect](#) à l'initiative pour les glaciers, dont l'objectif est de mettre la Suisse sur la voie d'une politique climatique et à ancrer les objectifs de l'Accord de Paris dans la Constitution fédérale. L'UDC a décidé de lancer un référendum contre ce projet de loi, une nouvelle preuve crasse de leur climatoscepticisme. J'ai [soutenu avec conviction le contre-projet](#) et ses mesures. Il est indispensable de gagner cette votation en juin 2023.

En 2022, le Canton de Vaud a organisé, en réponse à [mon postulat](#), les [Couleurs de la mort](#), soit des assises regroupant quantités d'actrices et acteurs de la fin de vie afin d'échanger sur ce sujet et de considérer que mourir dans la paix et la dignité fait partie de la qualité de vie. Je continue cet engagement également au Parlement fédéral notamment par ma [coprésidence de l'intergroupe parlementaire autodétermination face à la mort](#).

Par ailleurs, j'ai continué mon engagement à la tête d'un autre intergroupe, celle ou celui qui consacre son travail à la *santé et aux droits sexuels*, en parallèle de ma participation aux autres groupes de ce type en particulier en lien avec les questions de santé.

L'Assemblée fédérale a également continué son travail autour du droit de vote à 16 ans qui a été [proposé par ma collègue Sibel Arslan](#). En 2022, suite à l'engagement de [l'ensemble du groupe et du parti](#), un projet a été mis en consultation. Lors de la session 2023 l'initiative et son sort seront à nouveau sujet à débat.

Courant 2023, j'ai eu l'occasion de défendre ma motion [pour une stratégie nationale en matière de santé mentale](#). Le gouvernement s'est opposé à la proposition tout comme le

Parlement, bien que la demande augmente au CHUV comme ailleurs en Suisse en matière de santé psychique.

Au sujet de la santé, je suis également intervenue pour soutenir la limitation de la teneur en sucre dans les boissons sucrées. J'ai rappelé l'importance de l'intervention de l'État dans ce domaine et que ce fléau touche toujours plus d'enfants dans notre pays. Cette proposition a toutefois été refusée. J'ai donc prolongé cet engagement avec Diabètevaud dont je suis la présidente, en soutenant la mise sur pied du "[Maybe less sugar](#)"

Enfin, toujours à propos de santé publique, j'ai déposé en 2023 [un postulat](#) demandant à la Confédération de mener une étude sur l'impact des aliments ultra-transformés sur la santé, l'environnement et l'agriculture.

5. Objets déposés et autres activités

J'ai déposé 30 objets durant la période 2022-2023. Vous retrouverez les dépôts mentionnés dans le présent rapport et bien d'autres sur [le site du Parlement](#).

Active en commission comme à la tribune, je suis [intervenue 28 fois](#) lors des sessions 2022 dont je fais des résumés qui se trouvent sur [mon site internet](#). Je publie aussi après chaque session une newsletter à laquelle vous pouvez vous abonner (lien sur [mon site internet](#)).

Je suis également régulièrement sollicitée par les médias (vous retrouverez une sélection de mes interventions dans [ma revue de presse](#), état au 31.12.2021) et m'engage fortement [dans le milieu associatif](#). Vous retrouverez également mes liens d'intérêt [sur le site de Lobbywatch](#).

Valentine Python

Alors que nous approchons de la fin d'une législature qui fut riche en émotions, en événements mais aussi en différents combats, et que se dessinent à l'horizon de nouvelles élections, il me tient à cœur de partager avec vous quelques réflexions plus personnelles dans le cadre de ce bilan 2022. Dans un climat sociétal de plus en plus tendu, il me paraît important de relever ma profonde satisfaction, malgré tout, de siéger et de pouvoir porter nos valeurs vertes. L'occasion également de remercier chacune et chacun pour leur confiance et pour les encouragements reçus. Au sein d'un groupe parlementaire soudé, c'est un plaisir de travailler en équipe avec une magnifique délégation vaudoise. C'est aussi un privilège de pouvoir œuvrer pour le pays et sa population, en luttant pour des valeurs écologistes et sociales fortes tout en conjuguant mes compétences scientifiques avec cette mission institutionnelle qui m'a été confiée.

Au Conseil National

Interpellations

- 22.3572 Où en est-on dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes ?
- 22.3627 Émissions excessives d'ammoniac et changements climatiques. Quelles conséquences ?
- 22.3947 Biodiversité. Quels financement et état d'avancement du plan d'action de la Confédération ?
- 22.4586 Ilots de chaleur. Quelle formation pour les architectes et urbanistes ? Quid du plan d'action de la Confédération ?
- 23.3064 Déclaration sur les droits des paysan-ne-s et 4ème examen périodique universel de la Suisse. Quelles suites ?
- 22.3547 Quelles mesures pour empêcher l'envoi des femelles gestantes à l'abattoir ?

- 23.3116 Moins de plastique plus de compost
- 23.3117 Recul de la science et climatoscepticisme. Que fait la Confédération ?
- 23.3184 Le subventionnement des dameuses de pistes est-il encore d'actualité ?
- 23.3232 Comment le SEFRI évalue-t-il les recommandations pour un avenir alimentaire durable en Suisse et qu'en fait-il ?

Postulats

- 22.3737 Nos seniors doivent pouvoir se former !
- 23.3233 Pour une adaptation du secteur de la sante à l'augmentation des vagues de chaleur

Motions

- 22.4336 Pour que nos financiers prennent le climat et la durabilité à cœur
- 22.4337 Adaptation du marché du travail, de la formation et de la formation continue à l'urgence climatique et énergétique
- 23.3323 Maladies non transmissibles et environnement. Pour une prise en compte de l'exposition aux polluants chimiques dans notre stratégie fédérale

Initiatives parlementaires

- 22.476 Protégeons nos agriculteurs et agricultrices. Pour un ombudsman agricole et alimentaire

En complément à cette liste de mes principaux dépôts au Conseil National durant toute l'année écoulée, je tenais à vous faire part également de trois déceptions concernant des thématiques qui me sont chères.

Deux de mes initiatives parlementaires, l'initiative [21.447 « Reconnaissons les limites planétaires »](#) et l'initiative [21.458 « Pour une régulation de la publicité en fonction de l'analyse du cycle de vie du produit »](#) ont été rejetées par la majorité de droite en plénum, respectivement en décembre et en juin 2022. Signe fort de la difficulté à réduire le fossé entre compréhension scientifique et politique de l'urgence climatique, et plus largement écologique. En effet, force est de constater que seul le groupe des Vert.e.s porte le plus fidèlement cette vision globale, systémique, des enjeux environnementaux, en particulier la nécessité d'œuvrer simultanément en faveur du climat, de la biodiversité et de la justice sociale.

Alors que ma motion de commission CSEC-N sur la [« stratégie nutrition suisse ; prise en compte des additifs alimentaires et des polluants environnementaux dans l'épidémie de maladies non transmissibles »](#) avait passé la rampe de la Commission en y obtenant la majorité, c'est à 4 voix près qu'elle a été rejetée en plénière, ce qui a également été une grande déception et un signe fort de non-prise en compte des faits scientifiques aujourd'hui avérés dans les politiques étatiques en matière de prévention de la santé. Il m'avait pourtant fallu plus d'une année de pédagogie auprès de mes collègues du centre et l'organisation d'auditions en commission sur la thématique des perturbateurs endocriniens et de la biosurveillance humaine pour obtenir cette motion.

Enjeux pour la session de juin 23

Alors que l'adaptation de l'agriculture au dérèglement du climat devrait être la priorité, ce n'est malheureusement pas la position de la majorité de droite qui persiste à soutenir un modèle agricole toujours plus productiviste, gourmand en eau et en intrants chimiques issus de l'agro-industrie. Il apparaît plus important d'aider les paysans à financer leur transition et à diversifier leurs cultures, et aller vers des variétés plus résistantes, plutôt que de les pousser à contracter des assurances pour protéger financièrement leurs cultures ; il est aussi tout aussi essentiel d'aujourd'hui réorienter les incitations financières. Tant d'objectifs et d'idées que la droite bourgeoise se refuse d'imaginer. Ceci concerne donc les derniers débats sur la PA22+,

avec un passage à [Forum de la RTS](#) ainsi qu'[une opinion dans Le Temps](#). En parallèle, j'ai continué à défendre les bénéficiaires d'une ouverture aux questions de durabilité dans le parcours éducatif des agriculteurs et agricultrices, avec notamment la [motion 21.4148 pour « une formation plus durable pour nos agriculteurs »](#) co-signée avec mes collègues de la CSEC qui sera votée en plénum en juin 23.

Lors de la dernière session parlementaire, je déposais l'interpellation [23.3117 « Recul de la science et climatosepticisme ; que fait la confédération ? »](#). Outre une étude récente de l'OCDE démontrant la progression du climatosepticisme au sein de la population de la plupart des pays européens, une analyse du CNRS portant sur le réseau social Twitter a établi que 30% des contenus concernant le climat était de nature climatoseptique, avec une hausse jusqu'à 50% dans les derniers mois, tant de comptes appuyant les idées que le réchauffement climatique « n'est pas la faute de l'être humain, qu'on l'étudie mal ou que ses données sont fausses ». Ce « climatodénialisme » est organisé, l'apport des preuves ne suffit pas à inverser cette tendance grandissante, ces personnes sont non seulement dans le déni mais aussi antisystème et complotistes. Il devient essentiel de réguler ces espaces informationnels et de pouvoir réfléchir politiquement à l'impact des réseaux sociaux sur la formation de l'opinion publique. Suite à une réponse largement insatisfaisante du Conseil Fédéral le 17 mai dernier, je vais donc déposer une motion demandant au conseil fédéral d'agir concrètement contre la diffusion massive et orchestrée du climatodénialisme et de mettre en place un système efficace de formation de la population à l'instar du modèle français de Météo-Climat. En ce printemps 2023, la campagne pour la loi Climat bat son plein et la lutte contre la désinformation encore une fois est centrale. C'est donc avec combattivité et conviction que je défends ce projet de loi au sein de mon district, directement auprès des concitoyens et concitoyennes lors des échanges aux stands de Vevey, de la Tour-de-Peilz et de Montreux que mes formidables collègues verts de la Riviera animent très régulièrement. C'est également à travers un tout-ménage distribué directement à la population montreuusienne que je défends la loi. C'est également auprès du comité des Grands-parents pour le climat de Suisse romande et lors d'un débat organisé par le Club suisse alpin à Aigle que j'ai pu mettre en avant les arguments en faveur de la Loi Climat ainsi que dénoncer les mensonges véhiculés par les adeptes de l'industrie du pétrole qui régressent toujours plus dans le climatodénialisme. Ces prochains jours vont être déterminants, je vais donc proposer encore des textes d'opinion à la presse et ne manque pas évidemment de communiquer un maximum sur ces enjeux via les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn).

À la Commission de la Science, de la Formation et de la Culture (CSEC)

En tant que cheffe de la délégation des Vert.e.s au sein de la commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N) depuis décembre 2021, c'est avec grande motivation que je porte toujours fortement les valeurs vertes non seulement aux séances de groupe du parlement mais également devant le plénum, où je suis parfois amenée à présenter les points de vue de la majorité de la CSEC, avec quelques succès encourageants.

Ce fut le cas lors du traitement de la pénurie d'enseignant qui a préoccupé la commission dans les derniers mois. Le Conseil National a défendu le postulat que j'avais proposé à la commission, soit la réalisation d'un rapport sur les raisons qui mènent le personnel enseignant à quitter précocement la profession. Suite à une motion de commission, il a aussi été chargé de modifier l'art. 24 de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE ; RS 414.20) de telle sorte que les titulaires d'une maturité professionnelle soient admis sans examen aux hautes écoles pédagogiques pour les formations d'enseignant du niveau primaire, et d'examiner l'opportunité de créer une maturité professionnelle à orientation « pédagogie » afin de garantir une mixité des parcours éducatifs des enseignants! Une victoire trans-partisane qui montre qu'il est important aussi de créer des alliances et d'aller chercher des voix ailleurs.

Un grand nombre d'objets et pétitions déposés par la Session des Femmes 2021 arrivent, de facto, devant la CSEC, et c'est donc avec honneur mais peu de majorités que j'ai porté et défendu ces luttes au sein de la commission : la promotion de l'égalité femmes-hommes dans le secteur culturel, l'augmentation de la proportion de femmes dans les professions MINT, plusieurs initiatives cantonales de lutte effective contre le harcèlement sexuel en milieu professionnel, la promotion des études genre dans les universités et les hautes écoles, l'élimination du plafond de verre dans les milieux de formation, etc. Vous pouvez trouver ces différentes pétitions et l'état de leur traitement [au lien suivant](#). J'avais cependant obtenu un succès sur la thématique de la lutte contre le harcèlement dans les hautes écoles et le domaine EPF, par l'obtention d'une motion en commission puis en plénum.

Plusieurs autres thématiques importantes ont occupé la commission, j'y ai défendu des thématiques variées et très importantes comme la limitation de la teneur en sucre des aliments ou les risques de la numérisation pour la santé. Mais sans que cela débouche sur des actions concrètes par manque de soutien de la majorité de droite. Ainsi il n'est pas donné suite à la plupart des initiatives parlementaires que nous traitons en commission. Une exception a été la demande d'une collègue verte pour rendre obligatoire le transport par avion des denrées alimentaires, que j'ai eu le plaisir de défendre également auprès de la commission sœur des États et qui a été votée en plénum en mai. Pour plus de détails, vous trouverez les communiqués de presse des séances de la commission [ici](#).

Activités et engagements parallèles

J'ai eu le plaisir de passer plusieurs heures lors des dernières sessions avec des citoyen-ne-s de tous âges à travers trois événements clés : une rencontre avec une classe de l'université 3a, une visite du palais avec deux classes de secondaire I vaudoises mais aussi une invitation du Conseil du Futur - représentant la voix des jeunes en Suisse. Tant de moments conviviaux partager avec ces jeunes qui incarnent la politique de demain. C'était un plaisir que de les sensibiliser et de les informer sur la politique institutionnelle mais aussi sur la militance dans d'autres sphères, toute aussi importante pour l'éveil des consciences autour des enjeux environnementaux et sociétaux. J'ai d'ailleurs déposé un postulat [22.3109 sur « l'éducation à la citoyenneté ; évaluation des résultats et élaboration d'une stratégie fédérale »](#) afin de donner tous les outils possibles aux jeunes pour se positionner sur la société qu'ils veulent pour demain.

Dans la même optique, j'ai eu le plaisir d'être invitée à plusieurs reprises par des enseignant.e.s vaudois.e.s pour échanger avec leurs élèves, tant sur l'urgence climatique et écologique qu'au sujet de nos institutions et de l'engagement politique.

Bien que le travail parlementaire et la communication qui l'accompagne prenne la plus grande partie de mon temps, il me tient à cœur de maintenir un pied dans l'enseignement, ce que j'ai eu le plaisir de réaliser ponctuellement durant cette législature.

En 2022, j'ai pu donner un cours semestriel sur les causes et les conséquences du réchauffement climatique auprès de la Haute école du paysage, d'ingénierie et de l'architecture à Genève. J'ai également eu le plaisir d'être invitée à l'UNIL à quelques reprises pour des interventions afin de présenter les enjeux du rapprochement entre science et politique ou des répondre aux questions des doctorantes concernant la politique fédérale d'encouragement de la recherche et la nécessité de créer des postes fixes dans la recherche et l'enseignement tertiaire. J'ai également eu la chance de participer à la conférence thématique « Comment avoir de l'impact sur les politiques, la société et l'économie pour agir sur le changement climatique? » organisée par l'EPFL. Ainsi que quelques conférences sur les limites planétaires auprès de l'Université des Aînés de langue française de Berne, à l'Université de Besançon dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du rapport Meadows et en ligne auprès de l'association Teenergy qui œuvre à la sensibilisation environnementale. Également au sujet

des conséquences du réchauffement climatique sur l'agriculture auprès de Prometerre et sur les causes et les conséquences du réchauffement climatique auprès des communes d'Yverdon et de Prilly dans le cadre des assemblées citoyennes.

Enfin j'ai un l'honneur de participer à la rédaction d'un ouvrage francosuisse collectif sur le Climat dans l'arc jurassien en cours d'édition et je viens d'entamer une nouvelle collaboration dans la rédaction d'un ouvrage consacré aux obstacles pour une transition écologique, en tant que membre du comité scientifique du Laboratoire de l'utilisation du sol, de l'espace et de l'aménagement (LUSEA), je ne vous en dis pas plus pour l'instant.